



Nom de la source

Courrier picard

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Amiens, Hauts-de-France, France

p. cbo02



Samedi 7 janvier 2017

Courrier picard • Compiègne • p. CBO02 • 411 mots

Les artistes squatters bientôt délogés?

Ils sont discrets mais actifs. Depuis au moins le 15 septembre, un «collectif d'étudiants, de chômeurs, de SDF et autres précaires» s'est «réapproprié» la Maison Cozette au 26, place Vogel pour en faire un «lieu autogéré d'expérimentation et de partage des savoirs, où chacun est le bienvenu pour s'approprier l'espace en proposant des activités.» Dénommé Collectif **La Brèche**, ce groupe a proposé un programme ambitieux en novembre et décembre 2016 si l'on en croit sa page Facebook: exposé musical, ciné-débat, conférence gesticulée, concert punk, ateliers d'écriture, yoga, marionnettes, collage et même un cours sur l'éthique de Spinoza... «En dépit des contextes actuels de crise du logement et du manque flagrant d'infrastructures culturelles, la Maison Cozette, superbe bâtiment du XVIIIe situé en plein centre-ville d'**Amiens**, se trouve abandonnée depuis de trop longues années par la mairie, sa propriétaire», justifie encore le collectif sur le réseau social. «C'est un chouette lieu, avec un vrai désir d'organisation collective et autogérée» Un habitué Une argumentation qui a laissé totalement insensible la Ville d'**Amiens** qui a un projet de résidence étudiante à cet endroit; et qui a demandé sans état d'âme, l'expulsion de ceux qu'elle qualifie de «squatters» devant le tribunal d'instance. Pour la ville, cette maison est occupée «sans droit ni titre» par «près d'une dizaine de personnes». L'affaire a été examinée le 12 décembre par le juge

d'instance qui doit rendre son délibéré ce lundi 9 janvier. Que va-t-il se passer ensuite? «Nous sommes donc dans le flou à propos du temps qu'il nous reste avant l'expulsion; mais ça ne nous empêche pas de continuer les projets», écrivait en décembre le collectif sur son réseau social. De fait un concert est prévu ce samedi 7 janvier à partir de 20 heures avec trois groupes: Mamoutt (électropunk), Les Nenfants perdus (anarcho punk) et Non-Acquis (vegan anarcho punk). La date du samedi 14 janvier est également réservée pour un concert punk, rock, hardcore à partir de 19h30. Pour le reste, ce collectif - qui ne souhaite s'exprimer devant les médias en raison d'une «mauvaise expérience précédente»- est particulièrement discret. «On les voit rarement, ils sont polis et ne gênent personne», affirme un des rares riverains à connaître leur présence. «C'est un chouette lieu, avec un vrai désir d'organisation collective et autogérée pour avancer des propositions culturelles nouvelles. Ce ne sont pas des allumés qui fonctionnent en vase clos», explique un habitué, figure d'un autre collectif amiénois de précaires. Benoît Delespierre

© 2017 Courrier picard. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 9 mai 2020 à UNIVERSITE-DE-PARIS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170107-VNC-2017010787

**Courrier
picard****Nom de la source**

Courrier picard

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Amiens, Hauts-de-France, France

p. glo04



Samedi 14 janvier 2017

Courrier picard • Amiens • p. GLO04 • 214 mots

Des manifestations à la maison Cozette ce samedi

Social Des manifestations à la maison Cozette ce samedi

Depuis le mois de septembre, un collectif s'est «réapproprié» la Maison Cozette, place Vogel, à Amiens. La Ville a obtenu leur expulsion, via une décision du juge des référés, lundi 9 janvier. Dès réception de la notification de la décision judiciaire, les occupants auront huit jours pour quitter les lieux. Sud éducation 80 et Solidaires 80 ont affiché, dans un communiqué, leur soutien aux membres du collectif: «Sud éducation Somme apporte son soutien aux camarades du collectif la Brèche, composé d'étudiant(e)s, chômeuses(eurs), SDF et précaires, menacé(e)s d'une expulsion imminente. Pour rappel, ce collectif s'est réapproprié depuis le mois de septembre la maison Cozette, bâtiment municipal classé de 27 pièces. Ce bâtiment inutilisé depuis plus de 12 ans a été vendu par la Ville à un promoteur privé». En signe de résistance, «les ateliers et événements organisés par la Brèche sont maintenus. Une soirée-concert est organisée samedi soir». Cinéma Un film sur Femmes solidaires Le comité Femmes solidaires de la Somme propose la projection du film documentaire «L'histoire de notre mouvement: 70 ans d'actions et de luttes pour les droits des femmes», le lundi 16 janvier à 19heures à l'espace Dewailly à Amiens.

© 2017 Courrier picard. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 9 mai 2020 à UNIVERSITE-DE-PARIS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170114-VNC-2017011441

**Courrier
picard**

Nom de la source

Courrier picard

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Amiens, Hauts-de-France, France

p. glo04



Lundi 16 janvier 2017

Courrier picard • Amiens • p. GLO04 • 418 mots

La Maison Cozette sur la brèche

Depuis le 15 septembre au moins, un collectif baptisé **La Brèche** a pris possession de la Maison Cozette située au 26, place Vogel. Une bâtisse d'une vingtaine de pièces construite en 1780 et inoccupée depuis 2004. Ce bâtiment d'exception a été vendu par la Ville au promoteur lillois Kalix qui veut y implanter une résidence étudiante. Lundi 9 janvier, un juge des référés du tribunal administratif d'**Amiens** a ordonné l'expulsion des occupants de la Maison Cozette, sans délai ni bénéfice de la trêve hivernale. Dès réception de la notification de la décision judiciaire, les occupants ont ou avaient huit jours pour quitter les lieux. Sur place, des membres du collectif **La Brèche** sont peu loquaces. Interrogés samedi, ils ne souhaitent pas s'exprimer. On sait toutefois que ce collectif, composé d'étudiantes, de chômeurs ou encore de personnes sans domicile fixe, a une idée précise de ce que doit être la Maison Cozette: «Un lieu autogéré d'expérimentation et de partage des savoirs, où chacun est le bienvenu pour s'approprier l'espace en proposant des activités.»

«Le squat n'est pas un happening artistique»

Sur sa page Facebook, le collectif précise: «Nous ne sommes pas un collectif d'artistes. Nous n'avons pas ouvert la Maison Cozette simplement (pour en faire) un lieu culturel, mais aussi parce que nous sommes plusieurs sans logement. Le squat n'est pas un happening

artistique.» Des sympathisants du collectif comme Marie et Martial estiment qu'il vaut mieux occuper et faire vivre un bâtiment vide plutôt que de le laisser périlcliter pendant des années: «Ils ne dégradent pas le lieu. Au contraire, ils en prennent soin et surtout ils le font vivre en y organisant des activités ouvertes à tous.» Samedi effectivement, un cours de ju-jitsu brésilien était proposé (qui sait, peut-être en prévision d'une évacuation musclée) et une soirée-concert était programmée. Mercredi, à 18 heures, le film *À la hauteur* de nos désirs, ayant pour thème... le squat, sera projeté. Il sera suivi d'un concert d'Esa Nocona (jazz, rock) et de Soul Addiction (soul et rhythm and blues). «Le lieu ne meurt pas. On n'abandonne pas les concerts prévus, et les ateliers vont continuer à tourner», assure le collectif pour qui l'annonce d'une expulsion à venir, sans date précise, est un moyen de faire pression sur les squatters. Le collectif **La Brèche** a reçu plusieurs soutiens dont celui du syndicat Sud éducation 80, le jardin collectif et partagé, Le Jardin du bout d'la rue ou encore La Jeunesse communiste de la Somme. BAKHTI ZOUAD

© 2017 Courrier picard. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 9 mai 2020 à UNIVERSITE-DE-PARIS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170116-VNC-2017011692

**Courrier
picard**

Nom de la source

Courrier picard

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Amiens, Hauts-de-France, France

p. glo04



Mercredi 8 février 2017

Courrier picard • Amiens • p. GLO04 • 305 mots

Maison Cozette: «On continue!»

Deux membres du collectif **La Brèche**, qui occupe la Maison Cozette, place Vogel, depuis la mi-septembre ont décidé de s'exprimer hier après-midi. «Un huissier [NDLR: mandaté par la ville] est venu le 30 janvier mais nous n'avons pas accepté de lui rendre les clés. À part, notre expulsion, rien n'est clarifié. Nous n'avons reçu aucune proposition de relogement», expliquent Gaston et Zeppo, qui ne souhaitent pas être photographiés mais... développent un discours particulièrement construit. «La vente n'est toujours pas signée, le permis de construire non plus. Donc, la Maison Cozette est mieux gardée par nous que par la ville qui l'a laissée à l'abandon depuis 2004. Contrairement à ce qu'affirme le maire (NDLR: lors du dernier conseil municipal) elle est beaucoup plus salubre que d'autres logements proposés à la location en ville. En outre, le maire d'Amiens dit qu'elle est disposée à nous proposer des solutions de relogement. Mais ce sont des solutions individuelles. Or, lorsqu'on est dans la précarité, on est mieux dans un lieu collectif pour partager les charges, les repas, etc. Et en centre-ville, il y a beaucoup de mètres carrés de logements et de bureaux qui sont inoccupés.» Le collectif a donc publié un nouveau programme d'activités sur sa page Facebook. Trois conférences gesticulées sont ainsi au programme samedi (à 15 et 20 heures) et dimanche à 15 heures. Composé de précaires, étudiants pauvres «et autres chômeurs» qui se sont rencontrés lors des manifestations contre la loi Travail,

le collectif revendique une quinzaine de membres qui occupent en permanence la Maison Cozette. Hier, la mairie d'Amiens faisait savoir qu'il appartenait à la préfecture d'ordonner - ou pas - l'évacuation des lieux suite à la décision de justice du 9 janvier dernier. La préfecture n'a pas répondu à nos sollicitations. Benoît Delespierre Plus d'infos sur www.courrier-picard.fr

© 2017 Courrier picard. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 9 mai 2020 à UNIVERSITE-DE-PARIS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170208-VNC-20170208108

**Courrier
picard**

Nom de la source

Courrier picard

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Amiens, Hauts-de-France, France

p. gavs1



Vendredi 30 juin 2017

Courrier picard • Amiens • p. GAVS1 • 522 mots

Aujourd'hui

Aujourd'hui **Amiens** Festival Pluriel.le.sdu vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet à la Maison Cozette, 26, place Vogel. Le Collectif **La Brèche** vous invite à un moment d'échanges autour des luttes féministes. Expositions, discussions, films, concerts... Soirée Mashup Festival à 20h30 au ciné St-Leu, 33, rue Vanmarcke. Le Mashup Film Festival débarque à **Amiens** pour une soirée exceptionnelle durant laquelle le Ciné St-Leu propose de (re)découvrir sept courts-métrages mashup et le long-métrage «La Classe américaine: Le grand détournement». Tarif unique à 4€. Renseignements: 0322910367, www.cine-st-leu.com. Tricotons pour le Téléthon. Le Lions club **Amiens** Samara propose aux tricoteuses, afin d'obtenir les modèles à tricoter pour le Téléthon, d'envoyer une grande enveloppe timbrée à 1,40€ avec leur nom et adresse à Marie-José Bos, 7, rue Beaumanoir 800 90 **Amiens** ou à Michèle Maigrot 33, rue Charles Baudelaire 80 330 Cagny. Dépistages ophtalmologiques de la Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) de 8 à 12 heures au CHU **Amiens** Picardie, site Sud. Sur rendez-vous, accessibles à tous, une information sur les atteintes de la macula notamment sur la DMLA, la maculopathie diabétique et l'œdème maculaire lié aux occlusions veineuses rétinienne et des sessions de dépistage sont proposées. Rendez-vous au 03 22 08 92 00. Demain **Amiens** Permanence de l'association SOS Papa Nord-Picardie à 10h30 à l'Auberge de jeunesse, 30, square Friant les 4 Chênes. Unique-

ment sur rendez-vous: 09 51 06 54 22, 06 58 45 90 52. Gentelles Messe à 19 heures à l'église. À Venir **Amiens** Balade adaptée de l'association Aidons-nous à mieux vivre, mardi 4 juillet. Rendez-vous à 14 heures à l'Intermarché rue Alexandre-Dumas. Renseignements: 0688943894, 0322469242. Saint-Pierre Sortie à Froissy-Cappy-Dompierre organisée par le comité de quartier Saint-Pierre, dimanche 23 juillet de 9 à 18 heures. Au programme, visite du musée et une balade dans le P'tit train de la Haute Somme. 20€. Renseignements et réservation: 0671056805. Boves Balade pour découvrir les plantes aromatiques et médicinales de la réserve, dimanche 9 juillet à 16 heures (le lieu de rendez-vous est communiqué lors de l'inscription). Prévoir des chaussures de marche. Goûter offert. Renseignements et réservation: 0322898414, 0607415471, reservation@conservatoirepicardie.org, www.conservatoirepicardie.org. Dommartin Rederie organisée par le CCAS de Dommartin, dimanche 2 juillet de 6 à 18 heures rue Armand-Lepage. Renseignements: 0322093704. Longueau Soirée années 80 organisée par l'association «Un sourire, un regard d'autiste avec Sasha», samedi 8 juillet à 19h30 à la salle Daniel Fery. Adultes 15€, enfants 8€. Renseignements: 0652203010, association.sasha@gmail.com. Assemblée générale de l'association Théâtre dans LAM, mardi 4 juillet à 18h30 à la salle d'honneur de la mairie. Saleux Forum des activités sportives par le club Aspir, mardi 4 juillet de 10 à 18 heures à la salle

© 2017 Courrier picard. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 9 mai 2020 à UNIVERSITE-DE-PARIS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170630-VNC-2017063013

André Chauvin. Présentation de nos activités en salle, avec des animateurs. Renseignements: 0672653113, club-aspir@laposte.net, <http://club-aspir.overblog.fr>. Vers-sur-Selle Fête Nationale organisée par le comité d'Animation de Vers-sur-Selle, vendredi 14 juillet de 8h30 à 23heures. Au stade de football de 8 h 30 et 14 h 30, tournoi de pétanque; à partir de midi, restauration; dès 14 heures, animations pour les enfants; à 22 heures, défilé aux champions dans le village et à 23 heures, feu d'artifice au stade. Renseignements: www.vers-sur-selle.fr.

**Courrier
picard****Nom de la source**

Courrier picard

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Amiens, Hauts-de-France, France

p. tre03



Jeudi 6 juillet 2017

Courrier picard • Toutes éditions • p. TRE03 • 99 mots

La maison Cozette évacuée

AMIENS La maison Cozette évacuée Le collectif **La Brèche** a été expulsé ce mercredi, à l'aube, de la maison Cozette, place Vogel (centre-ville d'Amiens). Ses membres (des étudiants, chômeurs et précaires) occupaient illégalement cette bâtisse de 1371 m² depuis septembre 2016. C'est la mairie, propriétaire du bien, qui a sollicité cette expulsion auprès de la préfecture. Une demi-compagnie de CRS est intervenue et la petite dizaine d'occupants a été sortie dans le calme. Cette maison, construite en 1780 et léguée à la ville par Monsieur Cozette fait l'objet, avec la parcelle mitoyenne, d'un projet immobilier.

© 2017 Courrier picard. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 9 mai 2020 à UNIVERSITE-DE-PARIS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170706-VNC-2017070676